
Equipement des déchèteries en caissons seconde vie

SMICTOM Sud-Est 35 (Ille-et-Vilaine)

28 rue Pierre et Marie Curie

35500 Vitré

[Voir le site internet](#)

Anne Morille

a.morille@smictom-sudest35.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Face à l'augmentation des tonnages de déchets en déchèteries, et à l'observation du gaspillage dans les bennes, le SMICTOM a profité du programme local de prévention des déchets signé fin 2009, pour équiper 10 de ses 12 déchèteries en caissons "seconde vie". Il souhaite mettre également en place une ou deux recycleries. Une étude est en cours à compter de septembre 2014.

Au démarrage du projet le syndicat a identifié Emmaüs Rennes/Hédé comme partenaire pour gérer la collecte et l'organisation du réemploi pour les caissons "seconde vie". Le développement des caissons s'est étalé sur 3 ans pour atteindre 10 déchèteries équipées en 2012. Les deux plus petits sites ne sont pas équipés pour des raisons d'optimisation et de vols.

Fin 2012, en accord avec Emmaüs, l'association vitrénne Partage Entraide Vitréais a pris en charge la collecte et le réemploi sur 4 déchetteries autour de Vitré.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs affichés sont la réduction de l'impact écologique par la réduction de la production des déchets, et le développement de l'emploi dans les structures Emmaüs et Partage Entraide Vitréais.

Résultats quantitatifs

Les pesées des enlèvements sont développées depuis fin 2013.

Emmaüs s'est équipé d'un transpalette peseur en décembre 2013. Les évaluations de volumes enlevés seront remplacés par des bons de pesées à partir de 2014.

Partage Entraide Vitréais pèse le contenu des camionnettes collectées depuis 1 an car l'association dispose d'un pont bascule près de ses ateliers. Fin 2013, le tonnage enlevé dans les déchèteries était de 22 tonnes pour 4 déchèteries dont Vitré (la plus fréquentée).

Depuis avril 2014, le SMICTOM a financé à l'association un transpalette peseur afin d'être plus précis.

EMMAUS 2013	total/déchetterie en kg
chateaubourg	8 823,00
chateaugiron	13192,5

Janzé	16277
LGB	14829,5
Noyal	5622,5
Retiers	4743
Total	79487,5

PEV 2013	total/déchetterie en kg
Vitré	12100
Argentré	8930
Chatillon	4680
Val d'Izé	500
Total	26 210

Résultats qualitatifs

Le dispositif de collecte ne fonctionne qu'à condition que les gardiens de déchèteries orientent les usagers lorsque ceux-ci s'approprient à jeter des objets à la benne. Une session de formation a été organisée au printemps afin de rappeler les consignes de tri aux gardiens. Des plaquettes ont été distribuées aux usagers de la déchèterie et l'emplacement du caisson rappelé.

Le SMICTOM réfléchit actuellement à placer ses caissons à un endroit adapté pour que les usagers les utilisent avant de jeter à la benne.

Une communication de fond est nécessaire par les différents outils d'information du SMICTOM et des communes : affichage des consignes en déchèteries - formation des gardiens - bulletins municipaux - opérations ponctuelles - Echo du tri - plaquettes - presse ...

2013-2014: Le syndicat mène régulièrement des actions de sensibilisation auprès des usagers en déchèteries dans le but de détourner des produits, faire un point avec le gardien sur le bon fonctionnement du caisson et sur la qualité des produits déposés.

Une nouvelle plaquette a été éditée par le service communication et distribuée aux usagers lors d'événements.

MISE EN OEUVRE

Planning

octobre 2009 signature du PLP avec l'ADEME et équipement des premières déchèteries et signature d'une convention de partenariat avec Emmaüs Rennes/Hédé/St malo

fin 2012 signature d'une convention avec l'association PEV et changement d'opérateur de collectes des déchèteries du pays de Vitré par cette asso.

2012 fin de la mise en place des 10 caissons dans 10 déchèteries et collectes hebdomadaires.

fin 2013 lancement de deux groupes de travail sur deux projets de recycleries.

2014 : Lancement du marché et désignation du bureau d'étude au cours du 1er semestre et lancement de l'étude à compter de septembre

Moyens humains

pour le SMICTOM : l'animateur prévention pour les animations terrain + le service communication pour la création des outils et la rédaction des articles + le responsable "déchèteries" pour le suivi terrain des collectes et la gestion des dégradations + la coordinatrice du PLP pour la coordination entre les partenaires et les services internes

pour Emmaüs : des compagnons et des bénévoles pour la collecte - le tri - nettoyage - stockage et revente des

objets + le responsable pour la coordination du partenariat et des collectes

pour l'association PEV : des salariés et des bénévoles pour la collecte - le tri - nettoyage - stockage et vente des objets + le secrétaire pour la coordination du partenariat et des collectes

Moyens financiers

Les deux conventions de partenariat sont exemptes de conditions financières pour le moment mais ce point peut évoluer.

Emmaüs s'est équipé en moyens de collecte (camions 7.5T) et moyens de pesées plus rapides fin 2013.

PEV va devoir engager des travaux pour mettre ses ateliers aux normes et augmenter ses capacités de stockage - en cours.

Le SMICTOM a acheté 10 caissons maritimes soit environ 35 000 € + 10 panneaux "caissons seconde vie" au dessus des portes 1 500 € + panneaux des consignes en entrée (en cours) + plaquettes sur le don 500 €. Les frais de cadenas ne sont pas chiffrés.

2014 : Etude sur la mise en place de recycleries: 30 000€ + plaquettes sur le don 500 €

Moyens techniques

Le dispositif s'appuie sur le réseau des déchèteries du SMICTOM + les moyens de collecte, de stockage et de vente des deux structures Emmaüs et PEV (ateliers - camions - salles de vente).

Partenaires mobilisés

Les partenaires techniques sont : Emmaüs Rennes/hédé/St malo, Partage entraide vitréais et le SMICTOM SE35.

Les partenaires pour la communication sont : les partenaires techniques, les communautés adhérentes et les communes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le développement de la collecte en caissons en déchèteries est déjà reproduit sur de nombreux territoires.

Difficultés rencontrées

Cette solution était innovante en 2009 et est devenue assez courante en 2013.

Elle était une solution d'attente pour le SMICTOM avant de développer son/ses projets de recycleries.

Recommandations éventuelles

Veiller à former les gardiens car ce sont eux les relais de terrain.

Soigner la communication et rendre le caisson visible et attractif pour les usagers.

Expliquer sur les panneaux à quoi servent les dons.

il est constaté de nombreux vols et cadenas fracturés. Les réparations doivent être réalisées rapidement pour ne pas décourager les gardiens et les donateurs.

Placer le caisson à un endroit adapté - par exemple éviter la plateforme des déchets verts car c'est souvent sale, ou à la sortie de la déchèterie car l'utilisateur a déjà jeté ses objets.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | DECHETERIE | ORGANISATION PROFESSIONNELLE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | DECHET ENCOMBRANT | BOIS

Dernière actualisation

Septembre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne